

Des produits plus sécuritaires
Des pratiques durables
Le bien commun autour de nous...



MD
GROUPE CSA

Rapport annuel 2010-2011

Notre monde a besoin de produits plus sécuritaires.
De pratiques plus durables. Et d'aspirer au bien
commun. La CSA joue un rôle en ce sens. Voici lequel.



TABLE DES MATIÈRES

Bienvenue	2
Sécurité	3
Durabilité	4
Bien Commun	5
Message Du Président Du Conseil et Du Président	6
Valeurs	10
Conseil d'administration	11
Équipe de la haute direction	12
Responsabilité de la Direction à l'Égard de l'Information Financière	13
Rapport des auditeurs indépendants	14
Bilan consolidé	16
État de l'évolution de l'actif net consolidé	17
État des résultats consolidé	18
État des flux de trésorerie consolidé	19
Notes afférentes aux états financiers consolidés	20



BIENVENUE

La CSA est tout à fait unique... Elle se distingue par son intégrité, ses valeurs fondamentales, ses compétences, l'excellence de son personnel, l'étendue de ses capacités et son rayonnement géographique.

Nous avons choisi d'axer le rapport annuel de l'exercice 2010-2011 sur la sécurité, la durabilité et le bien commun, domaines névralgiques dans lesquels la CSA joue un rôle prépondérant. Dans ce site Web interactif, vous pourrez prendre connaissance de nos résultats financiers pour l'exercice, de nos principales réalisations, d'un compte rendu sur notre rendement en 2010-2011 et plus encore.

Le dernier exercice a été particulièrement productif pour la CSA. Nous n'avons ménagé aucun effort pour revoir nos structures et nos processus internes de manière à fournir les meilleures solutions et les meilleurs services qui soient à nos membres et à nos clients. Nous exerçons maintenant nos activités sous la forme d'une organisation unique et intégrée axée sur le développement, une organisation cohérente quant à son orientation, à sa mission, à ses valeurs et à sa marque. Cette façon de faire renforce notre capacité à favoriser le bien commun, à assurer le perfectionnement de notre personnel, à proposer un service hors pair, à prospérer sur le plan financier et à concrétiser nos aspirations. Parmi ces aspirations figure notamment le fait de devenir l'une des organisations les plus performantes au monde et d'offrir des services qui, en contribuant à la qualité de vie des gens, sont profitables pour la société.

Comme j'ai pu m'en rendre compte dans mes fonctions de chef de la direction, la CSA est une organisation tout à fait unique. Elle se distingue d'autres organisations par son intégrité, des valeurs fondamentales, ses compétences, l'excellence de son personnel, l'étendue de ses capacités et son rayonnement géographique. Sous ces aspects, nous nous démarquons de tous les autres fournisseurs de solutions liées aux normes, aux essais, à la certification et à l'évaluation du rendement des produits. Qui plus est, toutes les parties prenantes de la CSA – membres, clients et employés – partagent l'intime conviction que nos normes recèlent une valeur extraordinaire. Cette conviction oriente notre travail. Elle nous pousse à exceller et à contribuer à rendre le monde meilleur, plus sûr et plus durable.

J'espère que vous prendrez quelques minutes pour passer en revue nos valeurs, qui sont énoncées dans ce site. À mon avis, *la façon dont nous faisons les choses* est aussi importante que *les choses que nous faisons*. En restant fidèles à nos valeurs, nous assurerons la pérennité et la prospérité de notre organisation. Nous continuerons de nous illustrer et de veiller à ce que nos efforts soient des plus fructueux pour nos membres et nos clients.

Ash Sahi
Président et chef de la direction
Groupe CSA



SÉCURITÉ

La CSA élabore des normes et fournit des solutions et des services d'envergure mondiale pour contribuer à renforcer la sécurité des gens.

ENTOUT PREMIER LIEU

Le port d'une tenue de protection adéquate par les premiers intervenants accroît la sécurité de chacun.

Si un incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire survenait, sur quels intervenants compterions-nous? Sur nos intervenants de première ligne, en l'occurrence les pompiers, les policiers et les ambulanciers. Une nouvelle norme nationale sur l'équipement protecteur des premiers intervenants favorisera la sécurité de ces gens faisant un travail héroïque partout au Canada.

DIMINUER LES RISQUES INADMISSIBLES

La CSA : première en sécurité fonctionnelle.

La technologie utilisée dans la conception de systèmes de sécurité étant complexe, la sécurité fonctionnelle est aujourd'hui un incontournable dans de nombreux secteurs : pétrole et gaz, nucléaire, fabrication de dispositifs médicaux et machinerie, entre autres. En 2010, Sira, entreprise de la CSA, est devenue le premier organisme de certification au monde à recevoir, de la part du United Kingdom Accreditation Service, un agrément lui permettant d'octroyer une certification d'adhésion à la norme IEC 61508 sur la sécurité fonctionnelle. Au cours des cinq dernières années seulement, cette filiale de la CSA a entrepris plus de 170 projets relatifs à la sécurité fonctionnelle pour le compte de 80 clients dans le monde entier!

COMMERCE MONDIAL

Des produits fabriqués en Chine dont l'innocuité est évaluée localement.

La Chine est un important fabricant de chaussures de sécurité. Dans l'optique de mieux servir les fabricants chinois, la CSA a commencé à offrir sur place, à partir de ses installations de Guangzhou, un service de certification des produits selon les normes nord-américaines de sécurité et de rendement.



DURABILITÉ

La CSA aide les gens et les entreprises à agir de façon plus durable de manière à préserver nos précieuses ressources.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La CSA élargit la portée de ses services pour promouvoir l'efficacité énergétique.

L'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis exige maintenant la mise à l'essai par des tiers de tous les produits admissibles à son programme ENERGY STAR. À titre d'organisme de certification reconnu par l'EPA, la CSA a doublé sa capacité aux États-Unis et ailleurs dans le monde pour répondre à la croissance de la demande de services de certification et de vérification du rendement énergétique.

HÉRITAGE OLYMPIQUE

La durabilité reste à l'ordre du jour avec une nouvelle norme de gestion des événements.

Dans le prolongement de l'important travail accompli par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, la CSA a élaboré une nouvelle norme sur la planification et la tenue d'événements durables. La norme en question, destinée à une application pratique dans le cadre d'événements d'affaires, culturels et sportifs, vise à faciliter l'évaluation de l'incidence environnementale, sociale et économique d'un événement par ses organisateurs. L'Académie canadienne des arts et des sciences de l'enregistrement a notamment mis la norme en application lors de la cérémonie des prix Juno 2011.

DES IDÉES BRILLANTES

La CSA mise sur le partenariat pour augmenter ses ressources de mise à l'essai de systèmes photovoltaïques.

Par suite d'une entente avec le VDE Testing and Certification Institute de l'Allemagne, les clients ayant recours aux services de la CSA dans le secteur de l'énergie solaire pourront maintenant accéder aux marchés mondiaux avec une seule mise à l'essai, diminuant par le fait même les frais de développement et le délai de lancement de leur produit. Afin d'augmenter les ressources de son laboratoire photovoltaïque de Vancouver, la CSA a conclu un partenariat avec VDE, en collaboration avec le Fraunhofer USA Center for Sustainable Energy Systems et le Fraunhofer Institute for Solar Energy Systems, dans le but de mettre sur pied une nouvelle coentreprise : un laboratoire spécialisé dans la mise à l'essai de technologies solaires à Albuquerque, au Nouveau-Mexique.



BIEN COMMUN

La CSA encourage la mise au point de solutions originales et les gestes de générosité qui contribuent à améliorer la qualité de vie des gens.

QUALITÉ DE VIE

Une nouvelle norme portant sur le traitement à domicile des patients atteints d'une maladie rénale.

Les Canadiens sous dialyse, qui sont de plus en plus nombreux, préfèrent souvent recevoir leurs traitements à domicile. Cette option leur facilite la vie et leur donne plus d'autonomie, tout en diminuant la fréquence et la durée de leurs visites à l'hôpital. En collaboration avec les autorités sanitaires, les professionnels de la santé, les patients et d'autres intervenants, la CSA a élaboré, à l'intention du personnel de première ligne, une nouvelle norme regroupant les pratiques exemplaires en matière de dialyse à domicile au Canada.

LE CŒUR SUR LA MAIN ET LA MAIN À L'OUVRAGE

La CSA augmente la portée de sa responsabilité sociale.

Une nouvelle maison d'Habitat pour l'humanité parrainée par la CSA a été construite dans la région de Toronto. Dans plusieurs localités de l'Amérique du Nord, des employés ont retroussé leurs manches et participé aux travaux sur des chantiers d'Habitat pour l'humanité. La CSA a par ailleurs versé des dons pour venir en aide aux victimes des inondations au Pakistan et en Chine et à celles du séisme et du tsunami au Japon, tout en maintenant parallèlement son appui à Centraide et à l'Armée du Salut.

UN GESTE DE BONTÉ

Une campagne caritative annuelle qui donne envie de célébrer le temps des Fêtes.

Grâce à la générosité et au dynamisme de nos employés, des jouets, des livres, des vêtements, des cartes-cadeaux, des denrées alimentaires et d'autres articles ont été distribués à des centaines d'enfants et de familles dans le besoin résidant dans les villes où la CSA est présente. Tous les bureaux de la CSA ont pris part à cette campagne annuelle, contribuant ainsi à distribuer des articles essentiels à ceux qui en ont besoin tout en faisant naître un sourire sur les lèvres de ceux qui les reçoivent.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DU PRÉSIDENT

Nous nous employons à bâtir une organisation solide et durable qui agit dans une perspective mondiale pour prévenir les blessures et les pertes de vie ainsi que pour protéger l'environnement, une organisation qui se préoccupe d'autrui.

AGIR EN FONCTION DE PRIORITÉS MONDIALES

Bien que les perspectives soient de plus en plus encourageantes sur un grand nombre de marchés mondiaux, certaines variables continuent de complexifier la donne. Citons notamment l'agitation politique au Moyen-Orient, région riche en pétrole, les tensions inflationnistes, le fardeau de l'endettement des ménages et du gouvernement, les progrès de la Chine (aujourd'hui la deuxième économie en importance au monde) et des ressources toujours plus rares, mais non moins prisées. Bien que la performance du Canada ait permis au pays de s'illustrer sur la scène mondiale, l'appréciation du huard a une incidence sur la rentabilité de la CSA.

Dans ce contexte, les problématiques liées à la sécurité, à la durabilité et au bien commun sont prioritaires dans les programmes législatifs et la gestion des entreprises. Pourtant, trop de produits non sécuritaires causent des blessures. Trop d'entreprises n'agissent pas dans une optique durable. Trop de gens sont privés de moyens financiers suffisants ou sont victimes de catastrophes.

Au Groupe CSA, nous sommes fiers du rôle que nous exerçons en contribuant à cerner et à gérer ces problématiques ainsi qu'à en réduire les effets indésirables. En 2010-2011, comme vous le constaterez dans ce rapport, nous avons réalisé d'excellents progrès dans la promotion de la sécurité, de la durabilité et du bien commun... tout en adoptant nous-mêmes un comportement axé sur la pérennité.

Nous nous employons à bâtir une organisation solide et durable qui agit dans une perspective mondiale pour prévenir les blessures et les pertes de vie ainsi que pour protéger l'environnement, une organisation qui se préoccupe et se soucie d'autrui. Notre détermination à cet égard s'illustre d'ailleurs de façon éloquente dans l'inauguration de notre nouveau siège social de Rexdale, en Ontario. Cet édifice, qui constitue un véritable carrefour d'innovation, a été aménagé selon des pratiques écologiques, des technologies éconergétiques, une conception sécuritaire et le souci de nos employés et de la collectivité.

Résultats financiers

Nos résultats financiers pour l'exercice 2010-2011 reflètent l'importance prépondérante que nous accordons au service de même que notre engagement à favoriser les processus axés sur l'efficacité et la rentabilité.

Dans l'ensemble, à l'échelle du Groupe CSA, les produits se sont élevés à 217 millions de dollars. Nous avons enregistré la marge d'exploitation la plus élevée de notre histoire, soit 21 millions de dollars.

Un programme en trois volets

Nous évoluons aujourd'hui dans un contexte économique et écologique délicat. Les entreprises, les gouvernements et les collectivités ont, de ce fait, la responsabilité d'agir de façon sécuritaire et durable ainsi que de favoriser le bien commun. Établir un programme en trois volets axé sur la sécurité, la durabilité et le bien commun aide les entreprises à faire progresser leurs stratégies commerciales, à se ménager un avantage concurrentiel sur le marché et à assurer la mise en valeur de leur marque et de leur réputation.

En tant qu'organisation fondée sur le savoir, la CSA a la vision, les solutions et les services requis pour soutenir ces efforts et conférer une valeur mesurable à la performance des entreprises. La CSA adhère elle aussi à un programme en trois volets, comme le démontrent avec éloquence ses grandes réalisations du dernier exercice.

Sécurité

Fidèle à sa tradition qui s'étend sur 92 ans, la CSA a adopté une attitude proactive au cours du dernier exercice pour repérer les problèmes qui surgissent et trouver des solutions conjointes qui s'avèrent efficaces pour accroître la sécurité.

Les catastrophes qui ont frappé l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, le Pakistan, la Côte du Golfe des États-Unis et d'autres endroits du monde ont sensibilisé le Canada à la préparation aux situations d'urgence, domaine dans lequel la CSA a réalisé des progrès considérables. Dans le dernier exercice, nous avons publié une nouvelle norme nationale sur l'équipement de protection des premiers intervenants et mis au point des lignes directrices nationales sur le maintien en service de systèmes électriques essentiels en situation d'urgence. Nous avons également mobilisé nos parties prenantes pour formuler des recommandations relatives à la santé publique et à la sécurité par suite de l'écllosion de grippe H1N1 au Canada, et nous avons publié un document d'information sur le sujet à la conférence mondiale sur la gestion des catastrophes.

Conscients de l'importance de la santé et sécurité au travail, nous avons entrepris une étude pilote pour élargir l'accès à nos normes de renommée mondiale en santé et sécurité au travail et pour favoriser leur adoption par les petites et moyennes entreprises.

Le rôle prépondérant que nous jouons dans le domaine de la sécurité fonctionnelle a été confirmé lorsque Sira, entreprise de la CSA, est devenue le premier organisme de certification au monde à recevoir, de la part du United Kingdom Accreditation Service, un agrément lui permettant d'octroyer une certification d'adhésion à la norme IEC 61508 sur la sécurité fonctionnelle. En matière de sécurité, ce domaine tend à devenir un incontournable, l'industrie se fiant de plus en plus aux systèmes automatisés pour diminuer les risques inadmissibles.

Durabilité

La CSA a depuis longtemps une excellente réputation pour ce qui est de mettre au point des solutions favorisant la gestion environnementale et l'efficacité énergétique. En 2010-2011, nous avons ajouté une nouvelle corde à notre arc : notre laboratoire de mise à l'essai a obtenu l'agrément de l'Environmental Protection Agency des États-Unis dans le cadre du programme Energy Star, qui est géré par cet organisme américain. Grâce à cet agrément, nous sommes à même d'aider nos clients à tabler sur l'étiquette Energy Star dans le cadre de la commercialisation de leurs produits admissibles.

Nous avons également conclu une entente avec l'Association of Home Appliance Manufacturers en vertu de laquelle nous élaborerons, conjointement avec UL, des normes volontaires axées sur la durabilité et applicables aux électroménagers. Ces nouvelles normes, qui seront élaborées d'après une démarche fondée sur le cycle de vie et destinées aux consommateurs, aux gouvernements, aux commerçants et à d'autres parties prenantes, serviront à identifier les produits respectueux de l'environnement.

Parallèlement, nous engageons des investissements pour élargir notre gamme de services et de solutions dans le domaine des technologies de production d'énergie renouvelable. Notre nouveau laboratoire de mise à l'essai de

systèmes photovoltaïques situé à Albuquerque, au Nouveau-Mexique, permet d'étoffer les ressources de notre programme d'essai dans le domaine de l'énergie solaire. Nous investissons également dans des solutions liées aux carburants de remplacement, à l'hydrogène, aux piles à combustible, aux véhicules électriques, à l'énergie éolienne et à d'autres technologies.

Dans l'optique de bonifier notre gamme de solutions liées aux changements climatiques, nous avons mis sur pied un nouveau programme d'efficacité-carbone grâce auquel les efforts déployés par les entreprises pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre sont reconnus par un tiers fiable. Nous collaborons également avec le Centre international d'évaluation du rendement du stockage géologique de CO₂ (IPAC-CO₂ Research Inc.) à l'élaboration de la première norme canado-américaine sur la capture et le stockage du carbone en vue du stockage géologique d'émissions de dioxyde de carbone. Voilà une percée des plus emballantes!

Bien commun

Nous sommes plus déterminés que jamais à faire notre part pour la collectivité. En 2010-2011, nous avons poursuivi nos investissements dans Habitat pour l'humanité, soutenu d'autres organismes de bienfaisance et versé des dons à l'appui de plusieurs opérations de secours, notamment celles menées en Chine, au Pakistan et au Japon.

Faisant montre d'un dévouement sans faille, nos employés ont donné de leur temps sur différents chantiers de construction d'Habitat pour l'humanité. Ils ont aussi organisé des campagnes de financement à l'échelle locale, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie de leurs collectivités.

PERSPECTIVES

Nous avons accompli des progrès considérables dans le dernier exercice : nous avons repensé notre structure organisationnelle de manière à répondre le mieux possible aux besoins de nos membres et de nos clients ainsi qu'à tirer parti des occasions qui se présentent à l'échelle mondiale.

Par exemple, nous avons créé une seule entreprise intégrée dotée d'une marque aisément reconnaissable et d'une structure organisationnelle efficiente et d'envergure mondiale. Nous avons renouvelé l'énoncé de mission et les valeurs qui orientent notre travail et créé un plan stratégique triennal dans lequel sont définies nos stratégies directrices.

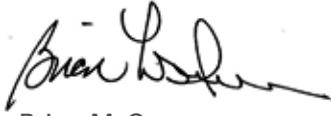
Nous entendons consolider nos principaux services au Canada, aux États-Unis et en Chine et prévoyons donner plus d'ampleur à nos activités commerciales dans d'autres régions géographiques stratégiques, au moyen d'alliances et d'acquisitions clés. À titre d'exemple, citons notre collaboration avec Wipro Technologies, annoncée récemment. Cette entente nous permet de consolider notre présence en Inde : nous travaillons de concert avec Tarang, laboratoire d'homologation et de conformité des produits de la société, pour assurer, sur place, la prestation de services de mise à l'essai et de certification dans l'une des assises manufacturières affichant la croissance la plus rapide au monde. Nous avons enregistré la raison sociale *CSA Group Europe GmbH* et établi notre siège social européen à Francfort, en Allemagne.

Nous prévoyons étendre la prestation de nos services à l'échelle mondiale en investissant dans de nouvelles technologies et en créant un centre d'excellence en formation et en apprentissage. Parallèlement, nous continuerons d'investir dans des programmes et des services profitables pour nos parties prenantes actuelles et qui nous permettront de recruter de nouveaux clients. À titre d'organisation fondée sur le savoir, les gens sont notre plus grand atout! Ce fait indéniable a mené à la mise sur pied d'un programme de rétribution globale grâce auquel nous serons à même de récompenser et de fidéliser notre personnel hors pair, lequel est composé d'employés talentueux, et d'assurer son perfectionnement.

Pour la CSA, agir dans une optique durable, c'est mobiliser ses membres compétents et dévoués pour aborder des problématiques dont se soucient les gens et les entreprises. C'est fournir les meilleures solutions et les meilleurs services qui soient à sa solide clientèle pour qu'elle lui témoigne sa fidélité au quotidien. C'est renforcer

sa présence à l'échelle mondiale et exploiter des technologies prometteuses dans une optique d'amélioration du rendement.

Au nom du conseil d'administration, nous remercions nos clients de leur confiance, nous remercions nos membres de leur soutien et de leur dévouement indéfectibles et nous remercions nos employés de contribuer de façon tangible et par de nombreux moyens à rendre le monde meilleur, plus sûr et plus durable.



Brian McQueen
Président du conseil
Groupe CSA



Ash Sahi
Président et chef de la direction
Groupe CSA



VALEURS

Nos valeurs fondamentales reflètent qui nous sommes et comment nous exerçons nos activités. Elles sous-tendent un code de conduite qui revêt une importance prépondérante pour nous comme pour nos membres et nos clients.

RESPONSABILITÉ

Nous mettons en œuvre les valeurs et la mission de la CSA en assumant nos responsabilités et en étant redevables pour notre travail et nos actions dans le cadre des décisions que nous prenons au nom de nos collègues, de nos clients et de nos membres.

APPRENTISSAGE CONTINU

La CSA, organisation axée sur l'action, offre un milieu de travail positif. Nous investissons dans nos collègues afin que chaque employé de la CSA améliore ses compétences personnelles et professionnelles. Nous nous efforçons de dépasser les attentes de nos clients et de nos membres. La CSA offre des services d'experts, et nous nous assurons de toujours offrir les normes les plus élevées en matière d'excellence et de qualité.

INTÉGRITÉ ET RESPECT MUTUEL

Nos pratiques de travail sont fondées sur l'honnêteté, la confiance, le professionnalisme et la rigueur, ce qui nous permet d'offrir à nos membres et à nos clients des résultats exceptionnels, tout en cherchant à nous surpasser. Nous appuyons et favorisons une culture organisationnelle inclusive et diversifiée, où les décisions sont fondées sur les normes les plus élevées en matière d'équité, d'objectivité et de dignité.

SÉCURITÉ

Nous prenons des mesures en faveur de la sécurité du public et donnons l'exemple par nos propres pratiques en matière de santé et sécurité au travail, les services que nous fournissons, ainsi que les valeurs auxquelles nous adhérons.

DURABILITÉ

À la CSA, nous nous consacrons à promouvoir des solutions durables au nom de nos parties prenantes et des collectivités que nous servons. Dans cette optique, nous accordons une importance particulière à nos pratiques environnementales et économiques, à notre contribution au bien commun et aux valeurs que nous incarnons au quotidien.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Avant file, de gauche :

1. Dr. Malcolm E. O'Hagan
Directeur
Chevy Chase, MD

2. David C. MacKinnon
Consultant
Wellington, ON

3. Robert J. (RJ) Falconi
Secrétaire général
Groupe CSA
Toronto, ON

4. Greg B. Weeres
Vice-président, Exploitation et ingénierie
Pacific Northern Gas Ltd.
Vancouver, BC

5. Sondra E. Bruni
Directrice
St. Catharines, ON

6. Robert A. Cook (Vice-Chair)
Directeur
Bedford, NS

7. Gregory M. Thomas
Directeur administratif
Alliance International, LLC
Fort Wayne, IN

8. Ash K. Sahi
Président et chef de la direction
Groupe CSA
Toronto, ON

9. Linda A. Lusby
Chef, Département des sciences de la terre et de l'environnement
Acadia University
Wolfville, NS

10. Brian J. McQueen (Chair)
Directeur
Oakville, ON

11. David T. Fung
Président et directeur général
ACDEG Group
Vancouver, BC

12. France Pégeot
Sous-ministre adjointe principale,
politiques stratégiques
Pêches et Océans Canada
Ottawa, ON

13. Kim A. Dunphy
Sous-ministre adjointe,
Direction de la santé et de la sécurité au travail
Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador
St. John's, NL

14. Dr. H. Roland Hosein
Vice-président,
Affaires gouvernementales
GE Canada Inc.
Mississauga, ON

15. Allan S. Gibbins
Président
ASGIBBINS Management Ltd.
Kleinberg, ON

Ne figurent pas sur la photo de groupe :

William E. Watchorn
Président et directeur général
Watcor Inc.

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



Avant file, de gauche :

- 1. Suzanne Kiraly**
Vice-présidente exécutive,
Stratégie mondiale
et relations gouvernementales,
Groupe CSA
- 2. Robert J. (RJ) Falconi**
Vice-président exécutif,
Chef du contentieux et
secrétaire général,
Groupe CSA

- 3. Paul Keane**
Vice-président exécutif,
Ressources humaines,
Groupe CSA
- 4. Ash K. Sahi**
Président et chef de la direction,
Groupe CSA
- 5. Bonnie Rose**
Présidente,
Normes CSA

- 6. G. Michael Martin**
Vice-président exécutif,
Finances et Technologies d'information,
Groupe CSA
- 7. Hélène Vaillancourt**
Vice-présidente exécutive,
Science et ingénierie,
Groupe CSA



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés et l'information contenue dans le rapport annuel ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de l'Association canadienne de normalisation. Les états financiers consolidés ont été dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus [«PCGR»] du Canada et, le cas échéant, reflètent les meilleurs jugements et les meilleures estimations de la direction. La direction est responsable de l'exactitude, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative.

Pour aider la direction à s'acquitter de ses responsabilités, l'Association maintient un système de contrôles comptables internes qui lui permet de fournir un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des documents comptables et la protection de l'actif.

Le comité d'audit et des finances, formé exclusivement d'administrateurs externes, est nommé chaque année par le conseil d'administration. Le comité d'audit et des finances rencontre les membres de la direction et les auditeurs externes pour s'assurer que la direction s'acquitter convenablement de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et pour examiner les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs indépendants. Le comité d'audit et des finances soumet ses constatations à l'examen du conseil d'administration pour que celui-ci approuve la présentation des états financiers consolidés aux membres. Les auditeurs externes ont librement accès au comité d'audit et des finances du conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été audités indépendamment par Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. au nom des membres, en conformité avec les PCGR du Canada. Leur rapport indique la nature de leur audit et énonce leur opinion à l'égard des états financiers consolidés de l'Association.

Ash Sahi
Président et chef de la direction
10 mai 2011

G. Michael Martin
Vice-présidente exécutive
Finances et Technologies d'information
10 mai 2011

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
l'Association canadienne de normalisation

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Association canadienne de normalisation, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2011 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne de normalisation au 31 mars 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

RAPPORT SUR D'AUTRES EXIGENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Comme l'exige la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons que, à notre avis, les principes comptables généralement reconnus du Canada ont été appliqués de la même façon qu'au cours de l'exercice précédent

Toronto, Canada

Le 10 mai 2011

Ernst + Young S.A.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Experts-comptables autorisés

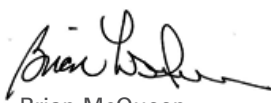
BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars canadiens)

Au 31 mars	2011 \$	2010 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 205	12 992
Débiteurs	40 660	41 253
Stocks (note 3)	2 902	3 354
Charges payées d'avance	4 489	4 283
Placements à court terme (note 4)	114 006	96 723
Total de l'actif à court terme	176 262	158 605
Immobilisations, montant net (note 5)	50 492	47 827
Actif au titre des prestations de retraite constituées (note 10)	67 629	60 034
Autres placements (note 6)	1 035	—
Actifs incorporels (note 7)	11 176	11 841
Écart d'acquisition	5 080	5 270
	311 674	283 577
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	32 671	34 113
Produits constatés d'avance	30 901	28 385
Dépôts des clients	12 009	13 414
Total du passif à court terme	75 581	75 912
Charges à payer pour les régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 10)	34 076	31 898
Gain reporté à la vente d'un bâtiment (note 5)	5 261	5 970
Obligation liée aux avantages incitatifs relatifs à un bail	172	197
Participation ne donnant pas le contrôle (note 6 [i])	2 123	1 683
Total du passif	117 213	115 660
Éventualités et engagements (notes 9 and 11)		
Actif net		
Investi en immobilisations	50 492	47 827
Affecté à l'interne à des fins particulières	129 567	108 623
Non affecté	14 402	11 467
Total de l'actif net	194 461	167 917
	311 674	283 577

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,


Brian McQueen
Président du conseil


David MacKinnon
Président du comité d'audit et des finances

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars canadiens)

Exercice clos le 31 mars

2011

	Non affecté \$	Affecté à l'interne \$	Investi en immobilisations \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	11 467	108 623	47 827	167 917
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	36 749	(4 056)	(6 506)	26 187
Placements en immobilisations, montant net	(9 171)	—	9 171	—
Virements en prévision des dépenses futures, montant net	(25 000)	25 000	—	—
Gain latent sur les contrats de change à terme <i>(note 12[a])</i>	1 038	—	—	1 038
Gain sur les contrats de change à terme inclus dans les résultats d'exploitation	(681)	—	—	(681)
Augmentation nette de la valeur des contrats de change à terme	357	—	—	357
Solde à la fin de l'exercice	14 402	129 567	50 492	194 461

2010

	Non affecté \$	Affecté à l'interne \$	Investi en immobilisations \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	11 623	96 885	41 285	149 793
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	21 991	—	(6 031)	15 960
Placements en immobilisations, montant net	(12 573)	—	12 573	—
Virements en prévision des dépenses futures, montant net	(11 738)	11 738	—	—
Gain latent sur les contrats de change à terme <i>(note 12[a])</i>	681	—	—	681
Gain sur les contrats de change à terme inclus dans les résultats d'exploitation	1 483	—	—	1 483
Augmentation nette de la valeur des contrats de change à terme	2 164	—	—	2 164
Solde à la fin de l'exercice	11 467	108 623	47 827	167 917

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars canadiens)

Exercice clos le 31 mars	2011 \$	2010 \$
Produits	216 506	226 933
CHARGES		
Directes	98 470	109 371
Frais de vente et d'administration	90 211	97 711
Amortissement	6 506	6 031
Amortissement des actifs incorporels (note 7)	665	479
	195 852	213 592
Bénéfice d'exploitation avant les éléments ci-dessus	20 654	13 341
Revenu de placement (notes 4 and 6 [iii])	8 299	15 008
Perte de change	(805)	(4 145)
Participation ne donnant pas le contrôle (note 6 [ii])	(600)	(1 062)
Impôts étrangers	(905)	(1 070)
Frais de restructuration (note 14)	(287)	(6 821)
Amortissement du gain reporté à la vente d'un bâtiment (note 5)	709	709
Bénéfice découlant des activités poursuivies	27 065	15 960
Perte découlant des activités abandonnées (note 10)	(878)	—
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	26 187	15 960

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars canadiens)

Exercice clos le 31 mars	2011 \$	2010 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	26 187	15 960
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Participation ne donnant pas le contrôle	600	1 062
Autres pertes de placement	509	—
Amortissement	6 506	6 031
Amortissement des actifs incorporels	665	479
Perte à la vente d'immobilisations	98	52
(Gain) perte réalisé(e) à la vente de placements à court terme	(2 092)	1 962
Gain latent sur placements à court terme	(5 695)	(15 850)
Amortissement du gain reporté à la vente d'un bâtiment	(709)	(709)
Perte de change latente	237	1 153
Amortissement des autres actifs	—	99
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(25)	(26)
	26 281	10 213
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation (note 8)	865	6 729
Augmentation des actifs au titre des prestations constituées	(7 595)	(5 283)
Augmentation des charges à payer pour les régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	2 178	2 501
Flux de trésorerie d'exploitation	21 729	14 160
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(9 281)	(12 295)
Produit de la cession d'immobilisations	12	2
Acquisition de placements à court terme	(53 007)	(33 582)
Produit de la vente de placements à court terme	43 511	47 557
Acquisition d'autres placements	(1 544)	—
Acquisition d'une filiale	—	(17 002)
Ajustement du prix d'acquisition	190	—
Flux de trésorerie d'investissement	(20 119)	(15 320)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Distribution aux actionnaires sans contrôle	(160)	—
Flux de trésorerie de financement	(160)	—
Incidence des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(237)	(1 153)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice		
découlant des activités poursuivies	1 213	(2 313)
découlant de l'acquisition d'une filiale	—	1 236
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	12 992	14 069
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	14 205	12 992

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Nature de l'exploitation	21
2. Sommaire des principales méthodes comptables	21
3. Stocks	26
4. Placements à court terme	26
5. Immobilisations	26
6. Placements	27
7. Actifs incorporels	28
8. État des flux de trésorerie consolidé	28
9. Éventualités	29
10. Régimes de retraite	29
11. Engagements en vertu de contrats de location	34
12. Instruments financiers et gestion des risques	34
13. Gestion du risque lié au capital	36
14. Frais de restructuration	36
15. Garantie	36
16. Événement postérieur à la date du bilan	36
17. États financiers consolidés comparatifs	37

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

1. Nature de l'exploitation

L'Association canadienne de normalisation [l'«Association»] est un organisme sans capital-actions qui a été constitué par lettres patentes délivrées le 21 janvier 1919 sous le régime des lois du Canada. L'Association est un organisme sans but lucratif qui, conjointement avec ses filiales, élabore des normes consensuelles en matière de sécurité, de qualité et de rendement, et qui effectue l'évaluation et l'attestation de la conformité à diverses normes.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

DATES DE FIN D'EXERCICE

La date de fin d'exercice de l'Association est le dernier vendredi du mois de mars. Pour l'exercice considéré, la date réelle de fin d'exercice a été le 25 mars 2011 et, pour l'exercice précédent, le 26 mars 2010. Aux fins des présents états financiers consolidés, le 31 mars sera utilisé pour désigner les dates réelles mentionnées aux présentes.

MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus [«PCGR»] du Canada et comprennent les comptes de l'Association et de ses filiales. Tous les soldes importants et opérations importantes entre l'Association et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont classés dans une des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, disponibles à la vente ou autres passifs financiers. Les instruments financiers de l'Association se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements à court terme, des autres placements, des créditeurs et charges à payer, des dépôts des clients et des contrats de dérivés.

L'Association a désigné les placements à court terme comme instruments détenus à des fins de transaction. Ceux-ci sont présentés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées à l'état des résultats consolidé.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs, et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'argent en dépôt et les titres du marché monétaire assortis d'une durée initiale de moins de 90 jours à la date d'achat. Ces titres sont comptabilisés au bilan consolidé au coût plus les intérêts courus, lequel se rapproche de la juste valeur.

PLACEMENTS ET REVENUS DE PLACEMENT

Les placements négociés sur le marché sont évalués selon le plus récent cours acheteur. Les opérations sont constatées à la date de l'opération, et les coûts des opérations sont passés en charges dès qu'ils sont engagés.

Les placements dans des fonds communs sont évalués aux prix unitaires établis par les gestionnaires de fonds.

Les revenus de placement, qui sont composés d'intérêts, de dividendes et de gains et pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre de revenus de placement dans l'état des résultats consolidé.

STOCKS

Les stocks détenus en vue d'être revendus sont évalués au coût, selon la méthode du premier entré, premier sorti, ou à la valeur de réalisation nette, selon le moindre des deux montants. Les travaux en cours comprennent la main-d'œuvre directe et les coûts des matières et sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, si ce dernier montant est moins élevé.

AUTRES PLACEMENTS

Les autres placements sur lesquels l'Association exerce une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

ACTIFS À LONG TERME

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé.

L'amortissement, qui est comptabilisé à compter de l'exercice au cours duquel les actifs sont mis en service, est calculé comme suit sur la durée de vie utile estimative des immobilisations :

Bâtiments	amortissement dégressif au taux de 5 %
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail
Matériel	amortissement dégressif au taux de 20 %
Matériel informatique et principaux logiciels	amortissement linéaire sur trois ans

Les gains et pertes découlant de la cession de certains actifs individuels sont portés aux résultats d'exploitation de la période au cours de laquelle la cession a lieu.

Les gains tirés de la cession-bail visant plus qu'une petite fraction du bien vendu sont inclus dans les résultats d'exploitation de l'exercice; ils correspondent à tout excédent du gain sur la valeur actualisée des paiements minimums exigibles sur la durée du bail, si la reprise à bail est considérée comme un contrat de location-exploitation. La tranche résiduelle du gain est reportée et amortie sur la durée du bail.

Actifs incorporels à durée de vie déterminée

Les actifs incorporels à durée de vie déterminée, qui comprennent surtout une convention de placement pour compte et une liste de clients, résultent principalement des acquisitions et sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, habituellement sur des périodes ne dépassant pas 15 ans.

L'Association évalue la possibilité de recouvrement de son capital et d'autres actifs à long terme [à l'exclusion de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée] chaque fois que des signes de dépréciation existent. Si la valeur comptable de l'actif excède la valeur non actualisée estimative des flux de trésorerie découlant de l'utilisation de l'actif, une perte de valeur est comptabilisée afin de ramener la valeur de l'actif à sa juste valeur. La juste valeur des actifs à long terme est généralement établie au moyen de la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie futurs.

Actifs incorporels à durée de vie indéterminée

Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée, qui sont constitués d'une entente d'accréditation découlant d'une acquisition, ne sont pas amortis, mais sont assujettis à un test de dépréciation annuel. La dépréciation est évaluée en fonction de la comparaison de la juste valeur de l'état d'accréditation à sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une entreprise acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge moins toute réduction de valeur ultérieure pour tenir compte d'une dépréciation. L'écart d'acquisition est assujetti à un test de dépréciation annuel. La dépréciation de l'écart d'acquisition est évaluée entre les tests annuels lorsque certains événements ou circonstances se produisent. La dépréciation de l'écart d'acquisition est évaluée en comparant la juste valeur d'une unité d'exploitation à la valeur comptable sous-jacente de l'actif net de l'unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. La juste valeur de l'écart d'acquisition est calculée à l'aide de la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie de l'unité d'exploitation.

IMPÔTS ÉTRANGERS

La méthode axée sur le bilan est utilisée pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés à partir des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et sont évalués d'après les taux d'imposition pratiquement en vigueur et les lois fiscales qui seront en vigueur au moment où les écarts devraient se résorber. Les impôts sur les bénéfices découlent du fait que des filiales de l'Association exercent leurs activités dans des territoires étrangers qui exigent des impôts.

RÉGIMES DE RETRAITE

Le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice du régime de retraite et du régime des autres avantages postérieurs à l'emploi [comme les soins médicaux et dentaires] est imputé aux résultats chaque année. Le coût est calculé de façon actuarielle selon la méthode de la répartition des prestations en utilisant les meilleures estimations de la direction concernant le rendement des placements, l'augmentation des salaires et d'autres facteurs. Les niveaux de rémunération et d'inflation futurs ont une incidence sur le montant des prestations de retraite qui seront versées dans l'avenir. Les rajustements découlant des modifications apportées aux régimes, des gains ou des pertes actuariels, des coûts des services passés ou des modifications aux hypothèses sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Les gains et pertes cumulatifs supérieurs à 10 % de la valeur marchande des actifs des régimes sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs qui doivent recevoir des prestations au titre de ces régimes. Le rendement prévu des actifs des régimes de retraite est fondé sur leur juste valeur. Le régime des autres avantages postérieurs à l'emploi est un régime à prestations déterminées capitalisé par l'Association selon la méthode de la comptabilité de caisse. Lorsque la restructuration d'un régime de prestations futur donne lieu à la fois à une compression et à un règlement d'obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

L'Association a mis en application les recommandations du chapitre 3461 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* [«ICCA»] de façon prospective et a choisi d'amortir les actifs et les obligations transitoires de manière linéaire à compter du 1^{er} avril 2000 sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs qui doivent recevoir des prestations au titre de ces régimes. La date de mesure employée par l'Association est le 31 décembre pour les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations constituées

AVANTAGES INCITATIFS RELATIFS À UN BAIL

Les avantages incitatifs relatifs à un bail représentent les améliorations locatives payées par le propriétaire

et la valeur des périodes sans loyer. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée du bail, et cet amortissement est comptabilisé comme une réduction des frais de location.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits provenant des services d'évaluation, de certification et d'enregistrement et autres sont comptabilisés une fois que l'Association a rendu le service en question et que le recouvrement est assuré. Les produits tirés de la vente de biens sont comptabilisés quand ceux-ci sont expédiés. Les cotisations annuelles sont comptabilisées à titre de produits au cours de la période correspondante. Les produits provenant, entre autres, du soutien standard relatif aux ressources sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à l'avancement des travaux. Les sommes reçues et à recevoir pour les services qui n'ont pas encore été rendus ou les cotisations annuelles pour une période future figurent dans le passif à court terme à titre de dépôts des clients ou de produits constatés d'avance.

CONVERSION DES DEVICES

Les établissements à l'étranger sont considérés comme des établissements intégrés, et leurs comptes sont convertis suivant la méthode temporelle. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, et les produits et charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours du mois où l'opération a été enregistrée. Les actifs et passifs non monétaires et l'amortissement sont convertis selon les taux de change historiques.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises relatifs aux entités canadiennes sont convertis au taux moyen en vigueur à la fin de l'exercice, et les produits et charges, au taux moyen en vigueur au cours du mois où l'opération a été enregistrée.

Les gains et pertes de change sont présentés à l'état des résultats consolidé.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET STRATÉGIE DE COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'Association a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de change. L'Association a comme politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

L'Association consigne toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés à des actifs et à des passifs précis figurant au bilan consolidé, à certains engagements fermes ou à certaines opérations prévues. L'Association vérifie également, tant au moment de l'entrée en vigueur de l'opération de couverture que sur une base permanente, si les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont suffisamment efficaces pour contrebalancer les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

De temps à autre, l'Association conclut des opérations de couverture de flux de trésorerie visant une partie des risques de change liés à des produits en devises prévus en concluant des contrats de change à terme de compensation et des contrats d'option, si elle le juge approprié.

Les modalités des contrats de change à terme ou des contrats d'option permettent à l'Association de limiter efficacement les risques liés aux fluctuations de change dans une fourchette établie de taux de conversion. Comme les caractéristiques essentielles des contrats de change à terme et des contrats d'option coïncident avec une tranche des produits en devises prévus, les variations des flux de trésorerie qui y sont liés et qui sont attribuables aux risques de change devraient être entièrement contrebalancées par les instruments dérivés de couverture.

Les gains et pertes de change sur les instruments financiers dérivés libellés en devises servant à couvrir les produits en devises prévus sont comptabilisés comme des rajustements des produits lorsque ceux-ci sont

comptabilisés. Dans le cas des contrats de change à terme et des contrats d'option utilisés pour couvrir les produits en devises prévus, la fraction de la prime ou de l'escompte à terme du contrat pour la période précédant la constatation des produits est également comptabilisée comme un rajustement des produits lorsque ceux-ci sont enregistrés.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans l'actif net non affecté. Tout gain ou toute perte sur la juste valeur relativement à la partie inefficace est constaté immédiatement à l'état des résultats consolidé.

Les gains ou pertes, réalisés ou latents, associés à des instruments dérivés qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance sont reportés dans l'état de l'évolution de l'actif net consolidé et comptabilisés dans les résultats pendant la période au cours de laquelle l'opération de couverture sous-jacente est constatée. S'il n'est plus probable que l'opération prévue ait lieu, tout gain ou perte, réalisé ou latent, sur cet instrument dérivé est immédiatement porté à l'état des résultats consolidé.

ACTIF NET AFFECTÉ À L'INTERNE

Certains actifs nets sont affectés par le conseil d'administration à des fins particulières ayant trait à l'élaboration de normes, à des projets de recherche et à l'application de nouvelles normes. Le bénéfice généré par l'actif net affecté à l'interne est inclus dans l'actif net non affecté.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, le Conseil des normes comptables [«CNC»] a confirmé que les Normes internationales d'information financière [«IFRS»] remplaceront les principes comptables généralement reconnus du Canada [«PCGR»] en 2011 pour les entreprises ayant une obligation d'information du public. Plus tard, en mars 2010, le CNC a publié des propositions relatives aux normes qui pourraient être adoptées par les organismes sans but lucratif. En septembre 2010, le CNC a approuvé à la fois 1) les IFRS et 2) les normes comptables pour les entreprises à capital fermé [en plus des normes actuelles sur les organismes sans but lucratif prévues au chapitre 4400 du *Manuel de l'ICCA*]. Une entité sans but lucratif peut choisir une norme ou l'autre et l'appliquer après le 1^{er} janvier 2012. L'Association a choisi de présenter ses états financiers selon les IFRS pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2013, accompagnés de données comparatives pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2012. Bien que les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, des différences importantes subsistent dans les méthodes comptables qui doivent être évaluées. Les IFRS exigeront également plus d'informations financières que les PCGR du Canada.

Le projet de conversion aux IFRS de l'Association a débuté en 2010. Un plan de projet officiel, une structure de gouvernance et une équipe de projet, comptant un conseiller externe, ont été mis sur pied. Le projet de transition aux IFRS vise à ce que les pratiques et les méthodes comptables s'harmonisent, lorsque cela est possible, à celles qui existent actuellement, et à réduire au minimum l'incidence des changements pour l'Association. Des rapports sur l'avancement du projet sont présentés régulièrement à la haute direction et au comité des finances et d'audit du conseil d'administration.

Le projet de transition aux IFRS comporte quatre phases : diagnostic, conception et élaboration de solutions, mise en œuvre et post-mise en œuvre. À ce jour, l'équipe de projet a terminé les phases de diagnostic et de conception et élaboration de solutions. Au cours de l'exercice prenant fin le 31 mars 2012, elle terminera les phases de mise en œuvre et de post-mise en œuvre.

3. Stocks

Les stocks se composent des éléments suivants :

	2011 \$	2010 \$
Travaux en cours	2 245	2 551
Stocks détenus pour la revente	657	803
	2 902	3 354

Les stocks passés en charges au cours de l'exercice se sont établis à 1 822 \$ [1 458 \$ en 2010]

4. Placements à court terme

Les placements à court terme se composent des éléments suivants :

	Valeur marchande	
	2011 \$	2010 \$
Obligations du gouvernement du Canada, obligations provinciales et municipales et certificats de placement garanti		
Taux d'intérêt moyen pondéré		
Stipulé – 4,86 %		
Effectif – 4,70 %	35 785	25 789
Fonds communs	55 462	49 638
Actions	20 520	21 280
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par des courtiers	2 239	16
	114 006	96 723

5. Immobilisations

Les immobilisations se composent des éléments suivants :

	2011		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Terrain	1 842	—	1 842
Bâtiments	42 552	15 358	27 194
Améliorations locatives	3 485	1 898	1 587
Matériel	66 515	50 310	16 205
Matériel informatique et principaux logiciels	31 681	29 439	2 242
Actifs en construction	1 422	—	1 422
	147 497	97 005	50 492

	2010		
	Coût	Amortissement	Valeur
	\$	cumulé	comptable nette
	\$	\$	\$
Terrain	1 842	—	1 842
Bâtiments	35 708	14 241	21 467
Améliorations locatives	3 447	1 585	1 862
Matériel	62 990	48 273	14 717
Matériel informatique et principaux logiciels	30 216	27 799	2 417
Actifs en construction	5 522	—	5 522
	139 725	91 898	47 827

Les actifs en construction sont liés à divers projets de rénovation de bâtiments, à la construction de nouveaux appareils de laboratoire et à des applications logicielles. Aucun amortissement n'a été calculé pour ces actifs, puisqu'ils n'ont pas encore été mis en service.

CESSION-BAIL

En avril 2008, l'Association a vendu son terrain et son bâtiment à Richmond, en Colombie-Britannique, et les a repris à bail à 63 % en vertu d'un contrat de location-exploitation d'une durée de dix ans. Conformément à la comptabilisation des opérations de cession-bail, un montant de 5 166 \$ du gain total a été constaté à l'état des résultats consolidé, et un montant de 7 329 \$ a été reporté et est amorti sur la durée restante du bail. L'amortissement du gain reporté pour l'exercice a été de 709 \$ [709 \$ en 2010].

6. Placements

[I] CHINA CERTIFICATION & INSPECTION GROUP GUANGDONG CO. LTD

En novembre 2008, l'Association a conclu une entente avec China Certification & Inspection Group Guangdong Co. Ltd [«CCIG»], société établie sous le régime des lois de la République populaire de Chine. CCIG offre un service d'homologation des produits et un service à la clientèle connexe aux fabricants qui exportent des produits à l'extérieur de la Chine. L'Association détient une participation de 65 % dans CCIG, ce qui lui permet de contrôler ses activités. Par conséquent, la situation financière et les résultats d'exploitation de CCIG sont inclus dans les présents états financiers consolidés.

[II] GROUPE DE SOCIÉTÉS SIRA

Le 3 juillet 2009, l'Association, par l'intermédiaire de sa filiale nouvellement constituée, CSA Certification UK Limited, a acquis la totalité des actions ordinaires du groupe de sociétés SIRA au Royaume-Uni, notamment SIRA Test and Certification Limited, SIRA Environmental Limited, SIRA Certification Service et SIRA Consulting Limited. Les résultats d'exploitation des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis cette date.

[III] AUTRES PLACEMENTS

En mai 2010, l'Association a conclu une entente avec parties indépendantes en vue d'intégrer une société américaine appelée CFV Solar Test Laboratory, Inc. [«CFV»], qui fournira des services dans le domaine des essais de rendement et de sécurité pour les modules photovoltaïques. L'Association fera un apport en espèces et en nature totalisant 2 250 \$ US en contrepartie d'une participation de 37,5 % dans CFV.

Au 31 mars 2011, l'Association avait fait un apport en espèces de 1 375 \$ US et un apport en nature de 144 \$ US, pour un total de 1 519 \$ US. Le solde de 731 \$ US devrait être versé au cours de l'exercice 2012. L'Association comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la perte de l'Association pour l'exercice 2011 était de 509 \$.

7. Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent des éléments suivants :

	2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Actifs incorporels à durée de vie déterminée	3 774	1 144	2 630
Actifs incorporels à durée de vie indéterminée	8 546	—	8 546
	12 320	1 144	11 176

	2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Actifs incorporels à durée de vie déterminée	3 774	479	3 295
Actifs incorporels à durée de vie indéterminée	8 546	—	8 546
	12 320	479	11 841

8. État des flux de trésorerie consolidé

La variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation se détaille comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Débiteurs	950	5 077
Stocks	452	1 192
Charges payées d'avance	(206)	(337)
Créditeurs et charges à payer	(1 442)	6 769
Produits constatés d'avance	2 516	(3 180)
Dépôts des clients	(1 405)	(2 792)
	865	6 729

INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2011	2010
	\$	\$
Impôts payés	749	827
Hausse des actifs dérivés inclus dans les débiteurs	357	2 164

9. Éventualités

L'Association a été désignée dans un certain nombre de poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction et son conseiller juridique sont d'avis qu'il est actuellement impossible de prévoir l'issue de ces poursuites avec un degré d'assurance raisonnable. L'Association est assurée contre de telles poursuites, et toute perte, dans la mesure où elle n'est pas entièrement couverte par ces polices d'assurance, sera imputée aux résultats d'exploitation pour l'exercice au cours duquel la responsabilité aura été établie.

10. Régimes de retraite

L'Association est le promoteur de divers régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, notamment un régime de retraite à cotisations déterminées et cinq régimes de retraite à prestations déterminées, ainsi que de régimes qui offrent aux employés une couverture complémentaire de soins de santé. Les prestations de retraite sont fondées sur l'ancienneté et le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations pour tous les régimes de retraite sauf un sont partiellement indexées en fonction de l'augmentation du coût de la vie après la retraite.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice précédent, l'Association a entrepris une restructuration organisationnelle de ses effectifs, ce qui a entraîné la réduction des services futurs des employés actifs et a donné lieu à des compressions et à des règlements, conformément au chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*. À l'exercice 2011, une charge de compression de 326 \$ a été comptabilisée.

La vente de la division QMI en février 2008 a donné lieu à des compressions et à des règlements, conformément au chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*. Des montants nets de compression ont été comptabilisés à l'état des résultats consolidé au cours d'un exercice précédent. Pour l'exercice considéré, une charge de règlement nette de 878 \$ a été comptabilisée à l'état des résultats consolidé.

Les cotisations de l'Association au régime de retraite à cotisations déterminées sont passées en charges lorsqu'elles sont exigibles. La charge liée au régime de retraite à cotisations déterminées pour 2011 s'est établie à 832 \$ [920 \$ en 2010].

[a] Les renseignements relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées de l'Association se détaillent globalement comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Obligations au titre des prestations constituées	200 915	171 926
Juste valeur des actifs des régimes	254 774	236 083
Capitalisation – surplus des régimes	53 859	64 157
Cotisations de l'employeur après la date de mesure	1 332	1 870
Actif transitoire non amorti	(10 436)	(13 717)
Coût non amorti des prestations au titre des services passés	2 642	3 188
Perte actuarielle nette non amortie	20 232	4 536
Actif au titre des prestations constituées	67 629	60 034

	2011	2010
	\$	\$
Composantes du coût net des prestations de retraite pour la période		
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice [part de l'employeur]	4 176	3 754
Intérêts débiteurs	11 545	11 776
Rendement réel des actifs des régimes	(27 042)	(43 556)
Perte actuarielle	28 914	6 211
Coût (recouvrement) survenu au cours de l'exercice	17 593	(21 815)
Écart entre les coûts survenus au cours de l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice pour :		
Rendement des actifs des régimes	10 525	30 045
Gain actuariel	(28 739)	(5 217)
Coût des prestations au titre des services passés	730	730
Actif transitoire	(3 595)	(3 619)
Coût (recouvrement) net des prestations de retraite pour la période	(3 486)	124

	2011	2010
	\$	\$
Variation des obligations au titre des prestations constituées		
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	171 926	154 868
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice [part de l'employeur]	3 241	3 184
Intérêts débiteurs	11 545	11 776
Cotisations des employés	2 209	1 896
Prestations réellement versées	(9 656)	(6 355)
Rajustement des obligations en raison de la compression des régimes	(1 156)	346
Paiements de règlement	(6 108)	—
Perte actuarielle	28 914	6 211
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	200 915	171 926

	2011	2010
	\$	\$
Variation des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	236 083	192 825
Rendement réel des actifs des régimes	27 042	43 556
Cotisations de l'employeur	5 848	5 063
Cotisations des employés	2 209	1 896
Prestations réellement versées	(9 656)	(6 355)
Paiements de règlement	(6 108)	—
Charges administratives réelles	(644)	(902)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	254 774	236 083

La juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées a servi à établir la charge de retraite nette pour les exercices clos les 31 mars 2011 et 2010.

Les actifs des régimes par catégorie d'actifs sont comme suit :

	2011 %	2010 %
Titres de participation	69,0	68,5
Titres à revenu fixe	28,0	30,1
Titres à revenu fixe	3,0	1,4
	100,0	100,0

Régimes de retraite à prestations déterminées

	Date de la dernière évaluation actuarielle	Date de la prochaine évaluation actuarielles
Employés salariés	Le 31 octobre 2008	Le 31 octobre 2011
Membres de la section locale 967 du Syndicat canadien de la fonction publique	Le 31 octobre 2008	Le 31 octobre 2011
Membres de la section locale 4559 du Syndicat canadien de la fonction publique	Le 31 octobre 2008	Le 31 octobre 2011
Personnel cadre désigné	Le 31 décembre 2007	Le 31 décembre 2010

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour le calcul des obligations et des coûts au titre des prestations constituées de l'Association [hypothèses moyennes pondérées] sont comme suit :

Régimes de retraite à prestations déterminées

	2011 %	2010 %
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation du coût des régimes de retraite	6,70	7,50
Taux d'actualisation des obligations au titre des prestations constituées	5,70	6,70
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	7,00	7,00
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50	4,00

[b] Les renseignements généraux sur les régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de l'Association sont comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Obligations au titre des prestations constituées	(33 265)	(26 115)
Juste valeur des actifs des régimes	—	—
Capitalisation – déficit des régimes	(33 265)	(26 115)
Cotisations de l'employeur au cours de l'exercice, de la date de mesure à la fin de l'exercice	225	199
Obligation transitoire non amortie	2 065	2 339
Gain actuariel net non amorti	(3 101)	(8 321)
Passif au titre des prestations constituées	(34 076)	(31 898)

	2011 \$	2010 \$
Composantes du coût net des prestations de retraite pour la période		
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	1 586	1 285
Intérêts débiteurs	1 838	2 031
Perte (gain) lié(e) à la compression	4	(191)
Modifications des régimes	(175)	—
Perte (gain) actuariel(le)	4 587	(2 477)
Coût survenu au cours de l'exercice	7 840	648
Écart entre les coûts survenus au cours de l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice pour :		
Perte (gain) actuariel(le)	(5 156)	2 120
Modifications des régimes	175	—
Obligation transitoire	321	547
Coût net constaté des prestations de retraite pour la période	3 180	3 315

	2011 \$	2010 \$
Variation des obligations au titre des prestations constituées		
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	26 115	26 263
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	1 602	1 285
Intérêts débiteurs	1 838	2 031
Prestations versées	(941)	(796)
Rajustement découlant de la compression des régimes	64	(191)
Perte (gain) actuariel(le)	4 587	(2 477)
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	33 265	26 115

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour le calcul des obligations et des coûts au titre des prestations constituées de l'Association [hypothèses moyennes pondérées] sont comme suit :

	2011 %	2010 %
Hypothèses moyennes pondérées aux fins de l'établissement de la charge		
Taux d'actualisation	6,70	7,50
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50	4,00
Taux tendanciel initial du coût des médicaments d'ordonnance	10,00	8,50
Taux tendanciel final du coût des médicaments d'ordonnance	4,50	5,00
Date d'atteinte du taux final	2030	2024
Taux tendanciel initial des coûts des chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	4,50	5,00
Taux tendanciel final des coûts des chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	4,50	5,00
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	4,50	5,00
Taux tendanciel final du coût des soins dentaires	4,50	5,00
Taux tendanciel moyen pondéré initial du coût des soins de santé	7,15	5,95
Taux tendanciel moyen pondéré final du coût des soins de santé	4,50	5,00
Date d'atteinte du taux final	2030	2024
Hypothèses moyennes pondérées aux fins de la présentation de l'information		
Taux d'actualisation	5,70	6,70
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50	3,50
Taux tendanciel initial du coût des médicaments d'ordonnance	9,73	10,00
Taux tendanciel final du coût des médicaments d'ordonnance	4,50	4,50
Date d'atteinte du taux final	2030	2030
Taux tendanciel initial des coûts des chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	4,50	4,50
Taux tendanciel final des coûts des chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	4,50	4,50
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	4,50	4,50
Taux tendanciel final du coût des soins dentaires	4,50	4,50
Taux tendanciel moyen pondéré initial du coût des soins de santé	7,17	7,15
Taux tendanciel moyen pondéré final du coût des soins de santé	4,50	4,50
Date d'atteinte du taux final	2030	2030

Une hausse ou une baisse de 1 % [1 % en 2010] du taux tendanciel du coût des soins de santé entraînerait une hausse de 5 594 \$ [3 692 \$ en 2010] ou une baisse de 4 538 \$ [3 035 \$ en 2010] des obligations au titre des prestations constituées au 31 mars 2011 et une hausse de 670 \$ [672 \$ en 2010] ou une baisse de 533 \$ [535 \$ en 2010] du coût des prestations et des intérêts débiteurs pour l'exercice clos le 31 mars 2011.

Les renseignements sur les régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de l'Association sont comme suit :

	2011 %	2010 %
Cotisations de l'employeur	967	796
Prestations versées	967	796

11. Engagements en vertu de contrats de location

L'Association a pris les engagements suivants en vertu des contrats de location-exploitation relatifs à son équipement et à ses locaux :

	2011 \$
2012	5 146
2013	4 379
2014	4 185
2015	3 973
2016	3 882
Par la suite	8 256
	29 821

12. Instruments financiers et gestion des risques

[A] RISQUE DE CHANGE

L'Association exerce ses activités à l'échelle mondiale et constate une part considérable de ses produits et charges en dollars américains. Ainsi, certains de ses produits et flux de trésorerie risquent de subir l'incidence des fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La stratégie de couverture des flux de trésorerie de l'Association atténue en partie le risque de change. Au 31 mars 2011, le bilan consolidé comprenait des montants libellés en dollars américains, qui représentaient 45 % [43 % en 2010] de l'actif à court terme, à l'exclusion des placements à court terme, 7 % [10 % en 2010] des placements à court terme et 15 % [16 % en 2010] du passif à court terme.

Au 31 mars 2011, l'Association avait divers contrats de change à terme en cours d'une valeur de 15 600 \$ US pour convertir efficacement en dollars canadiens un montant de 15 600 \$ US de ses produits en dollars américains prévus au cours des douze prochains mois à l'intérieur d'une fourchette fixe de taux de change variant de 1,04 \$ à 1,11 \$, ce qui réduit l'incidence des fluctuations des taux sur les rentrées de fonds futures en dollars américains.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, aucune partie des instruments de couverture n'a été considérée comme inefficace ou n'a été exclue de l'évaluation de l'efficacité de couverture. La juste valeur de ces contrats de change à terme correspondait à un gain latent de 1 038 \$ au 31 mars 2011 [681 \$ en 2010] inclus dans l'état de l'évolution de l'actif net consolidé.

[B] JUSTE VALEUR

En raison de la brève période jusqu'à l'échéance des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des dépôts des clients, les valeurs comptables présentées dans le bilan consolidé représentent des estimations raisonnables de leur juste valeur. Les placements à court terme et les contrats sur dérivés sont présentés à la juste valeur. La juste valeur des autres placements ne peut être calculée.

[C] RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la juste valeur d'un placement ou les flux de trésorerie futurs qui en résultent. Les placements de l'Association portant intérêt sont exposés au risque de taux d'intérêt. Les placements en obligations de l'Association sont les plus exposés au risque de taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs monétaires à court terme n'exposent pas l'Association à un risque de taux d'intérêt important en raison de leur échéance à court terme.

Les tableaux suivants présentent l'information sur la sensibilité aux taux d'intérêt des placements à court terme de l'Association aux 31 mars 2011 et 2010. L'échéance et le rendement réel sont présentés pour les actifs sensibles aux taux d'intérêt. Le rendement réel jusqu'à l'échéance représente le rendement moyen actuel fondé sur les flux de trésorerie jusqu'à l'échéance.

2011	Échéance					Total de la juste valeur
	Taux variable	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF						
Encaisse et billets à court terme	24	2 214	—	—	—	2 238
Obligations du gouvernement du Canada, obligations provinciales et municipales et certificats de placement garanti	—	8 342	9 784	4 116	5 679	27 921
Obligations de sociétés canadiennes	—	510	3 667	2 143	1 545	7 865
	24	11 066	13 451	6 259	7 224	38 024

2011	Échéance			
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
	%	%	%	%
RENDEMENT RÉEL				
Obligations du gouvernement du Canada, obligations provinciales et municipales et certificats de placement garanti	1,17	3,82	3,87	4,71
Canadian corporate bonds	4,87	4,25	5,85	5,67

2011	Échéance					Total de la juste valeur
	Taux variable	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF						
Encaisse et billets à court terme	5	—	—	—	—	5
Obligations du gouvernement du Canada et obligations provinciales et municipales	—	—	8 638	4 498	5 878	19 014
Obligations de sociétés canadiennes	—	—	3 379	2 521	875	6 775
	5	—	12 017	7 019	6 753	25 794

2011	Échéance			
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
	%	%	%	%
RENDEMENT RÉEL				
Obligations du gouvernement du Canada et obligations provinciales et municipales	—	4,69%	4,10%	4,59%
Obligations de sociétés canadiennes	—	4,28%	5,36%	5,97%

[D] RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit lié aux instruments financiers est le risque de perte financière que pourrait subir l'Association si une contrepartie n'honore pas ses obligations ou devient insolvable. Les placements de l'Association dans des obligations sont exposés au risque de crédit. Les valeurs comptables de ces placements représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date des états financiers consolidés. L'Association gère le risque de crédit en traitant seulement avec des contreparties que son gestionnaire de placements estime solvables et qui ont reçu une note de crédit minimale de BBB établie par une agence de notation de crédit reconnue, et en surveillant régulièrement l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit lié à une seule contrepartie est limité aux montants maximaux stipulés dans l'énoncé des politiques et procédures de placement de l'Association.

En outre, l'Association s'expose à des risques de crédit liés aux clients dans le cours normal de ses activités. La direction se protège contre ces risques en recourant à la politique de crédit de l'Association et en constituant des provisions suffisantes pour les créances douteuses.

[E] RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité couru par l'Association est le risque de ne pas être en mesure de s'acquitter des engagements au fur et à mesure qu'ils arrivent à échéance. L'Association gère le risque d'illiquidité en s'assurant que les fonds d'exploitation et les fonds d'investissement sont traités de façon distincte, conformément à son énoncé des politiques et procédures de placement, et en veillant à n'investir que dans des placements de haute qualité pouvant être facilement vendus dans un marché actif.

13. Gestion du risque lié au capital

Dans le cadre de la gestion du capital, l'Association a pour mission d'offrir un environnement meilleur, plus sûr et plus durable, où les normes visent tant les gens que les activités. Elle gère ses sources de financement de façon à assurer sa croissance par le développement et l'expansion des actifs et des programmes existants. L'Association considère que son actif net compose sa structure de capital, et, par l'entremise du conseil d'administration, elle a élaboré plusieurs exigences internes relatives à l'examen et à la surveillance de celui-ci. L'Association n'est pas soumise à des exigences en matière de capital en vertu de règles extérieures. Les objectifs généraux de gestion du capital sont inchangés comparativement à l'exercice précédent.

14. Frais de restructuration

L'Association a entrepris un examen de sa structure et une restructuration organisationnelle à l'exercice 2010, ce qui a donné lieu à des frais de restructuration de 287 \$ à l'exercice 2011 [6 821 \$ à l'exercice 2010].

15. Garantie

Conformément aux modalités du contrat de location, l'Association a garanti les engagements futurs envers le bailleur à l'égard du contrat conclu avec l'acquéreur de la division QMI. Les engagements aux termes du contrat de location au 31 mars 2011 s'élevaient à 3 440 \$ [3 817 \$ en 2010] et viennent à échéance en 2020. La juste valeur de la garantie ne peut être calculée.

16. Événement postérieur à la date du bilan

Le 5 avril 2011, l'Association, par l'entremise de sa filiale CSA Certification UK Ltd., a conclu une convention d'achat d'actions en vue d'acquérir la totalité des actions d'INTRATest GmbH, société suisse spécialisée dans les essais d'appareils médicaux. La contrepartie totale de l'opération exempte de dettes est de 1 250 000 CHF [un million deux cent cinquante mille francs suisses].

17. États financiers consolidés comparatifs

Les états financiers consolidés comparatifs ont été reclassés par rapport aux états présentés antérieurement afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice 2011.



Groupe CSA

Siège social
178 Rexdale Blvd.
Toronto, Ontario
M9W 1R3
Téléphone : 416.747.4000
Télécopieur : 416.747.4149
Courriel : info@csagroup.org
www.csagroup.org

Association Canadienne de Normalisation

178 Rexdale Blvd.
Toronto, Ontario
M9W 1R3
Téléphone : 416.747.4000
Sans frais : 1.866.797.4272
Télécopieur : 416.747.4149
Courriel : certinfo@csa-international.org
www.csa-international.org

Normes CSA

5060 Spectrum Way
Mississauga, Ontario
L4W 5N6
Téléphone : 416.747.4000
Télécopieur : 416.747.2473
Courriel : info@csa.ca
www.csa.ca

OnSpeX

8503 East Pleasant Valley Rd.
Cleveland, Ohio
USA 44131-5516
Sans frais : 1.888.CPE.3335
Télécopieur : 216.520.8981
Courriel : info@onspex.com
www.onspex.com



Le Groupe CSA, association indépendante sans but lucratif constituée de membres, vise à répondre aux besoins du milieu des affaires, de l'industrie, du gouvernement et des consommateurs

Le Groupe CSA fournit des services d'élaboration de normes, des produits d'applications ainsi que des services de formation et de consultation; propose services d'essais et de certification de produits électriques, mécaniques, de plomberie, de gaz et bien d'autres; et aux fournit détaillants et aux fabricants des services d'évaluation, d'inspection et de consultation en matière de produits de consommation.

Notre objectif est de mettre les normes au service des gens et des entreprises.